

DROIT FISCAL APPROFONDI DE L'ENTREPRISE

Année universitaire	2026/2027	
Volume horaire de la formation	115 heures d'enseignements (de janvier à avril)	TOTAL 118 heures
Evaluation	3 heures (épreuve écrite)	
Modalités d'enseignement	Présentiel	
Stage	Formation non éligible	

UE 1	Droit fiscal général de l'entreprise	31 heures
Impôt sur les sociétés approfondi et groupes		12h
Taxe sur la valeur ajoutée approfondie		12h
Impôts locaux sur l'entreprise		7h
UE 2	Droit fiscal international de l'entreprise	28 heures
Droit européen et fiscalité		7h
Fiscalité internationale		7h
Fiscalité douanière		7h
Initiation aux prix de transfert		7h
UE 3	Droit fiscal spécial de l'entreprise	28 heures
Droit fiscal des organisations à but non lucratif		7h
Fiscalité des restructurations		7h
Fiscalité patrimoniale du dirigeant d'entreprise		7h
Fiscalité du mécénat		7h
UE 4	Procédure fiscale	28 heures
Contrôle fiscal		15h
Contentieux du recouvrement de l'impôt		6h
Lutte contre la fraude fiscale		7h
Examen terminal		3 heures
Epreuve écrite unique portant sur une ou plusieurs thématiques abordées dans le cadre du diplôme, à la fin des enseignements annuels		

Responsabilité pédagogique**Pablo GUEDON**

Maître de Conférences à l'Ecole de Droit - UCA

Pablo.GUEDON@uca.fr**Scolarité****Jade PAILLOUX**

04 73 17 76 64 - du.droit@uca.fr

Formation Continue**Cédric QUICHON**

04 73 17 76 54 - Cedric.QUICHON@uca.fr

N° SIRET

130 028 061 00260

N° Déclaration activité

84630531763

